

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1912

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1912.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1911, n° 5. F. Kraentzel, La géographie en Allemagne et en Autriche.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1911, t. XXV, n° 2-4. — B^o de Loë, Rapport général sur les recherches et les fouilles exécutées par la Société pendant l'exercice de 1910. — Georges Cumont, Bras droit détaché d'une statue en bronze de cestiaire romain, trouvé près de Blicquy (Hainaut). — C. Dens et J. Poils, Habitations et cimetière belgo-romains.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, 1910, t. XL, n° 2. — L. Renard, Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées en 1910 par l'Institut archéologique liégeois.

Idem, 1911, t. XLI, n° 1 et 2. — M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et J. Servais, Mélanges d'archéologie préhistorique. — L. Renard, Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées en 1910 par l'Institut archéologique liégeois.

Chronique archéologique du Pays de Liège, 1912, n° 1.

Volkskunde, 1911, n° 12. — Fr. de Ridder, Over de begrafenissen in de XVI^e eeuw. — Th. Peeters, Oude kempische liederen. — A. de Cock, Spreekwoorden, zegswijzen en uitdrukkingen op volksgeloof berustend. — Boekenoogen, Waar de kinderen vandaan komen. — A. de Cock, Heksengeloof te Kessel.

Revue d'ethnographie et de sociologie, 1911, n^{os} 9-12. — A. Van Gennep, Études d'ethnographie algérienne : Les soufflets algériens. — Les poteries kabyles. — Le tissage aux cartons.

Revue anthropologique, 1911, n^o 12. — A. Rivaud, Recherches sur l'anthropologie grecque. — L. Manouvrier, Anthropométrie et aptitudes. — E. Pittard, La taille, l'indice céphalique et l'indice nasal de 300 Turcs Osmanli de la péninsule des Balkans.

Idem, 1912, n^o 1. — G. Papillault, La bio-sociologie : son but, ses méthodes, son domaine, ses applications à la criminologie, à l'hygiène sociale, etc. — A. Ravaud, Recherches sur l'anthropologie grecque. — Capitan et Peyrony, Station préhistorique de la Ferrasserie, commune de Savignac-du-Bugue (Dordogne).

University of Pennsylvania. The Museum Journal, 1911, vol. II, n^o 3.

Peabody Museum of American archaeology and ethnology, Harvard University, 1912, 45^e rapport.

Science of Man. Journal of the Royal anthropological Society of Australasia, 1911, vol. XIII, n^{os} 5 et 6. — Alan Carroll, The peopling of the South Pacific Islands and regions. — Daisy M. Bates, Fanny Balbulk-Yooreel, The last Swan-river (female) native. — *Idem*, n^{os} 7 et 8. — Alan Carroll, The peopling of the South Pacific Islands and regions.

Bullettino di paletnologia italiana, 1911, t. VII, n^{os} 9-12. — Castelfranco, Urne cinerarie e vasi caratteristici delle palafitte varesine. — Pellegrini, Stipe votiva di San Pietro Montagnon nel comune di Battaglia. — Alfonsi, Tomba preromana di Este del IV periodo. — Pigorini, Note per lo studio del culto dell' ascia e della dea nuda.

Revista da Sociedade scientifica de S. Paulo, 1911, vol. VI.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, 1911, n^{os} 9B, 10A. — 1912, n^o 10B.

Glasnik zemaljskog Muzeja u Bosni i Hercegovini, 1911, n^o 4.

Travaux de la Section numismatique et archéologique du Musée national de Transylvanie, à Kolozsvár (Hongrie), 1912, n^o 1. — Roska Márton, Fouilles exécutées au Nagy-Sáncz dans la commune de Pecska-Szemlak. — Buday Árpád, Remarques sur l'histoire de la conquête de la Dacie. — Buday Árpád, Existe-t-il des restes de limes dans le mont Meszes? — Roska Márton, Piège à renards.

E. Mailleux. — Texte explicatif du levé géologique de la planchette de Couvin, 1912.

V. Giuffrida-Ruggeri. — L'Uomo come specie collettiva. (Discours prononcé à la séance inaugurale annuelle de l'Académie de l'Université royale de Naples, le 4 novembre 1911.)

E. Loth. — Ueber die Notwendigkeit eines einheitlichen Systems bei der Bearbeitung der Rassenweichteile, 1911. (Extrait des « Verhandl. d. Ges. deutsch. Naturf. und Aerzte », 83. Vers. Karlsruhe, 1911.)

Idem. — Anthropologische Beobachtungen am Muskelsystem der Neger. (Extr. du « Korrespondenz-BI. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol., Ethnol. u. Urgesch. », 1911, nos 8-12.)

A. Aurelio da Costa Ferreira. — Sur un crâne du type nordique. (Extrait du « Bull. de la Soc. portugaise des sciences naturelles », 1908, t. II, n° 3.)

Idem. — Sur deux dolichocéphales portugais. (Idem, 1907, t. I, n° 4.)

Idem. — Idiotie et taches pigmentaires chez un enfant de 17 ans. (Idem, 1908, t. II, n° 2.)

Idem. — Sur l'apophyse marginale du malaire. (Idem, 1911, t. V, n° 1.)

Idem. — Sobre algumas cabeças mumificadas de Maoris. (Extrait du « Bolet. da Sociedade de geographia de Lisboa », 1911.)

Idem. — Herculano sob o ponto de vista anthropologico. (Extrait du « Bol. da Academia de Sciencias de Portugal », 7 avril 1910.)

Idem. — Crânios portugueses. Coïmbra, 1906.

Idem. — La capacité crânienne chez les criminels portugais. (Extrait des « Bull. et Mém. de la Soc. d'anthropol. de Paris », nos 5 et 6.)

Idem. — La capacité du crâne et la profession chez les Portugais. (Idem.)

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Distinctions honorifiques. — M. LE PRÉSIDENT félicite vivement M. Mourlon, qui vient d'être promu grand officier de l'Ordre de Léopold II.

Correspondance. — M. A. Fastrez nous adresse sa démission de membre effectif.

M. Hublard nous envoie une courte note relative à des faits de braconnage par lancement de pierres. Notre collègue trouve dans

ce fait la survivance d'une pratique préhistorique dont l'étude pourrait présenter quelque intérêt quant au choix du projectile, à sa nature, sa forme, le mode de lancement, etc.

On nous annonce que la huitième session du Congrès préhistorique de France se tiendra à Angoulême (Charente) du 18 au 24 août 1912. Un certain nombre d'excursions intéressantes sont organisées dans la région et une exposition des collections charentaises sera ouverte à Angoulême pendant la durée du Congrès. Voici les questions mises à l'ordre du jour : La préhistoire du Quaternaire moyen ; Le cuivre dans les Charentes ; Les souterrains-refuges de l'Ouest de la France. La cotisation est fixée à 12 francs pour les membres titulaires ; elle est réduite à 6 francs pour les membres adhérents. Toutes les communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Dr Marcel Baudouin, à Paris, rue Linné, 21.

M. LE PRÉSIDENT rappelle l'invitation qu'a adressée le sculpteur M. Matton à la Société d'anthropologie, afin de visiter une très intéressante collection de 70 moulages qu'il a exécutés au Congo et qui sont destinés au Musée de Tervueren. Nos collègues qui ont visité cette exposition ont pu se rendre compte du grand intérêt anthropologique et ethnographique que présentent ces moulages. Il serait peut-être utile que l'un de nous pût en faire une étude détaillée.

M. Houzé, qui a visité l'exposition de M. Matton, insiste également sur l'intérêt qu'elle présentait à divers points de vue : déformations dentaires avec modifications de la mâchoire, tatouages, etc. On pouvait se rendre compte de la diversité des caractères du côté du crâne cérébral et du crâne facial ; certains s'éloignent des formes typiques généralement attribuées aux Nègres.

La discussion qui a suivi la communication de M. Halot « sur les indigènes de l'île de Formose » n'a pas été publiée dans notre *Bulletin* précédent par suite d'une erreur de mise en pages. Nous la rétablissons ici.

M. A. DE KEYSER. — Les indigènes de Formose, dont M. Halot vient de nous montrer plusieurs photographies, présentent, au

point de vue physique, de nombreux points d'analogie avec les habitants d'autres îles des mers de Chine, et principalement avec ceux qui habitent la partie septentrionale de l'île de Luzon : rien d'étonnant à cela, du reste, les îles Philippines étant relativement assez peu distantes de Formose et semblant avoir été peuplées au début par des races de même origine.

Mais ce qui les rapproche tout autant que leur habitus extérieur, c'est la coutume de collectionner comme trophées les crânes de leurs semblables. Chez les Igorrotes notamment, qui constituent, au nord de Luzon, de puissantes tribus encore fort peu touchées par la civilisation, cette chasse aux crânes est devenue un véritable sport, au point que les Américains ont donné aux Igorrotes le surnom de *head-hunters* (chasseurs de têtes).

M. HALOT. — Ce que vient de nous dire M. A. De Keyser n'a pas lieu de nous surprendre, car, si nous en croyons d'anciens livres japonais, une partie des Philippines aurait été autrefois visitée par les habitants des îles de Formose, qui s'y établirent.

COMPTE RENDU BIBLIOGRAPHIQUE
PAR M. HUART-DE LOË.

La REVUE ANTHROPOLOGIQUE, dans son numéro de juin 1911, publie une communication faite à l'Académie des inscriptions par le Dr Capitan et intitulée : *L'Homme quaternaire ancien dans le centre de l'Afrique*. L'auteur fait part de la découverte en plein centre africain de pièces absolument typiques datant du Quaternaire ancien (Chelléen et Acheuléen). M. Bonnel de Mézières a recueilli ces pièces à environ 400 kilomètres au nord de Tombouctou, dans une région de plateaux, à l'altitude de 270 mètres. Les silex taillés, très nombreux, y sont souvent groupés et *ils sont tous, sans exception, du type quaternaire ancien*.

Plus au nord ou plus au sud, des instruments néolithiques se rencontrent.

Les pièces à formes lancéolées sont toutes plus ou moins plates, ovales à la base et se terminant à l'autre extrémité par une pointe plus ou moins aiguë. Soigneusement taillées à facettes par percussion, sur les deux faces, elles présentent des bords rectilignes parfaitement réguliers. Elles sont en silex ou en grès.

Les communications terrestres existantes à travers la Méditerranée, durant le Quaternaire ancien, expliquent le synchronisme de cette industrie *acheuléenne* du centre africain avec celle de l'Europe.

L'outillage de ces anciens quaternaires africains, identique à celui des quaternaires d'Europe, démontre l'existence entre eux de rapports ethniques extrêmement vraisemblables.

Les Résurrections d'enfants mort-nés et les Sanctuaires à « répit », tel est le titre d'un intéressant article de M. Pierre Saintyves, que publie la REVUE D'ETHNOGRAPHIE (n^{os} 3 et 4).

L'auteur montre comment une foi aveugle jointe à un amour paternel meurtri par la perte d'un enfant n'ayant pas reçu le baptême, et, par conséquent, éloigné du ciel, contribuèrent à la création d'une espérance nouvelle, d'un miracle de tendresse : la résurrection d'un enfant mort-né pendant un temps suffisant pour qu'il reçoive le baptême.

De très nombreux exemples de ces résurrections sont consignés dans les registres paroissiaux. La Vierge et de multiples saints avaient le privilège d'accomplir ces miracles ; certaines chapelles sont encore, de nos jours, fréquentées à cet effet. La Franche-Comté, la Savoie, la Bourgogne furent des provinces privilégiées pour les résurrections d'enfants, de même que la Belgique, la Flandre, la Picardie et la Lorraine.

En Picardie, on donnait le nom de « répits » aux chapelles qui étaient sensées jouir de ce privilège miraculeux. En 1697, un Synode d'Amiens interdit la coutume de l'exposition des cadavres des mort-nés.

En 1793, une statue vénérée autrefois de l'ancien sanctuaire de Notre-Dame des Aviots ou des « rendus à la vie », dans l'arrondissement de Lunéville, était encore transportée chez les femmes en couches ; en 1830, on vendit cette relique pour une somme minime !

En Suisse, on trouve également des répits (à Fribourg et à Genève).

Dans ces sanctuaires, les petits cadavres étaient exposés devant l'image du saint, et on récitait des prières avec ferveur. Sitôt qu'un des assistants croyait remarquer quelque changement sur le corps exposé (modification de la coloration du visage, apparition d'un peu d'écume à la bouche ou quelque autre signe), on procédait rapidement au baptême.

En Dauphiné et en Provence, nous retrouvons les mêmes coutumes en 1690 : les statuts synodaux en interdisent la pratique à cette époque.

En moins de vingt-cinq ans, au XVI^e siècle, un registre authentique et détaillé, conservé aux archives de la Haute-Saône, mentionne quatre cent quatre-vingt-neuf enfants mort-nés ayant recouvré la vie et qui reçurent le baptême.

Ces coutumes furent considérées comme superstitieuses par la plupart des évêques et des prêtres, et interdites par divers synodes, en 1452 notamment.

Certains monastères trouvèrent dans l'exploitation de ces erreurs une source évidente de revenus et avaient intérêt à multiplier les miracles. Si ces pratiques furent, comme on l'a vu, condamnées par l'Eglise de France aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, l'influence romaine a depuis lors tout changé. En 1865, le curé de Saint-Sulpice affirmait des résurrections aux sanctuaires de Marie et les proposait à l'admiration des fidèles.

Dans une communication intitulée : *Note sur quelques squelettes et sépultures de l'âge du bronze en Suisse*, M. Alexandre Schenk, le regretté professeur de l'Université de Lausanne, fait remarquer la rareté relative des ossements humains des sépultures de l'âge du bronze, par suite du rite de l'incinération, qui, durant cette époque, s'est substitué à celui de l'inhumation.

Nombreuses sont les variations de forme, de caractère et de dimensions des sépultures helvétiques à l'âge du bronze.

En Suisse occidentale, ces sépultures ont la forme des cistes néolithiques, ou bien ce sont des tombes en pleine terre (à inhumation ou à incinération).

En Suisse allemande, ce sont des *tumuli* à incinération ou des tombes plates à urnes cinéraires.

L'auteur passe alors en revue les principales découvertes de sépultures de l'âge du bronze en Suisse.

A. — TOMBEAUX CUBIQUES OU CISTES DE PIERRE. — Les tombeaux du Crêt-du-Boiron (près de Morges), découverts depuis 1823, et les sépultures de Verchiez (Vaud), découvertes en 1835 : ce sont des tombes en dalles brutes, contenant des ossements humains surmontés du crâne.

Entre les tombes : des cendres, charbon de bois, pierres calcinées ; sans traces de métal ou ossements.

Dans les sépultures, on trouve des objets de la première époque du bronze, du bel âge du bronze, de la période de transition de l'âge du bronze à l'âge du fer et de la première partie de l'âge du fer (époque de Hallstatt).

En 1837, à Charpigny, on découvre des sépultures en dalles brutes, avec squelettes couchés sur le dos.

Le mobilier funéraire consiste en objets de bronze et peu en argent, accompagnés de débris de poterie grossière.

En 1858, découverte d'une trentaine de sépultures à dalles de grès, de formes semblables à celles de Verchiez. Les squelettes sont en position accroupie.

Les sépultures d'enfants n'ont pas de mobilier.

A Roche et à Montreux : sépultures semblables.

Dans le Valais et dans l'Oberland bernois : tombeaux de même forme que dans la vallée du Rhône.

En 1877, découverte à Saint-Triphon des restes d'une fonderie de l'âge du bronze.

B. — SÉPULTURES EN TERRE LIBRE. — A Cornaux, Chillon, Bex, Saint-Prex, Montsalvens, Sion, etc., des tombeaux de ce genre ont été rencontrés.

A Saint-Triphon : sépultures en terre libre avec mobilier du *bel âge du bronze* (époque où florissait la grande cité lacustre de Morges).

Les squelettes étaient étendus et couchés sur le dos. On trouve des bracelets, couteaux, épingles de bronze, poterie des palafittes.

L'emplacement du « Lessus » à Saint-Triphon a fourni, en outre, des haches en bronze, à ailerons ou spatuliformes, mais jamais d'objets en fer pouvant se rapporter aux époques de Hallstatt ou de la Tène.

La région de Saint-Triphon a donc été constamment habitée, depuis le commencement de l'âge du bronze jusqu'aux temps historiques.

C. — TOMBES A URNES CINÉRAIRES. — Dans les cantons allemands, au nord de l'Aar : pas de squelettes, mais des cadavres incinérés à cendres renfermées dans des urnes.

Mobilier funéraire : agrafes, épingles à tête de pavot et couteau de bronze.

Dans le canton de Bâle (à Binningen) : avec objets de bronze,

boucle de ceinture en or repoussé à côté d'ossements humains carbonisés.

Champ d'urnes cinéraires à Mels (Saint-Gall) : épingles à tête de pavot, petits couteaux, anneaux et agrafes ornementés.

D. — TUMULUS A INCINÉRATION. — Ce mode de sépulture est rare en Suisse, cet usage ne devenant général qu'avec l'âge du fer. A Laltenberg (canton de Zurich) : tertre de ce genre, ainsi qu'au Had (près de Weiach).

Malgré ce nombre considérable de sépultures de l'âge du bronze, les documents anthropologiques sont rares, et les seuls utilisables sont ceux de Montreux, de Villeneuve, de Plan d'Essert, du Boiron, de Bienne et de Cornaux.

1° SÉPULTURES DE MONTREUX. — Ces sépultures sont celles de populations terriennes contemporaines des palafittes. Plusieurs de ces sépultures dallées contenaient des squelettes étendus sur le dos et des urnes funéraires. D'autres en terre libre avec squelettes accroupis, couchés sur le côté droit, tête faisant face au soleil levant.

Un seul crâne des sépultures de Montreux a pu être mesuré : il est fortement dolichocephale, le front est droit et haut, les arcades sourcilières faibles, une glabelle plane, os nasaux projetés en avant adossés suivant un angle obtus. Nez leptorhinien (indice 41.81). Orbites rectangulaires et microsèmes. Face haute et étroite (leptoprosopé). Léger prognathisme alvéolaire sous-nasal.

Les autres crânes avaient une forme arrondie (sous-brachycéphale ou brachycéphale) et devaient être féminins.

2° CRANES DE VILLENEUVE. — En 1860, des tranchées faites dans le cône de déjection de la Tinière firent découvrir trois couches de terre végétale à diverses profondeurs. De la couche inférieure, que l'on peut rapporter à la période néolithique et à la période de transition de cette dernière avec l'âge du bronze, proviennent deux crânes bien conservés et un squelette humain entier couché entre des pierres en partie calcinées.

Le premier crâne : masculin et brachycéphale (indice céph. 85.72).

Ce crâne est globuleux.

Le deuxième crâne : féminin et jeune, sous-brachycéphale (indice 80.12), front large et droit. Mésosème, mésorhinien et leptoprosopé. Crâne orthognathe. Norma postérieure pentagonale.

3° SÉPULTURES DE PLAN D'ESSERT. — En 1857, découverte d'une sépulture dallée de pierre contenant un individu de 12 à 16 ans.

Mobilier de la fin de l'âge du bronze.

Crâne brachycéphale (indice 88.17). Temporaux remplis aux parties postérieures; indice orbitaire mégasème 91.67; indice nasal platyrhinien 56.57. Face orthognathe. Norma postérieure pentagonale.

(Ce crâne présente le type celtique dans toute sa pureté.)

4° SÉPULTURES DU BOIRON (près de Morges). — Les trouvailles faites depuis 1823 montrent combien les rites funéraires étaient peu fixes et inconstants dans les mœurs des Palafitteurs de l'âge du bronze.

Le Prof^r Forel déduit de ses fouilles du Boiron les conclusions suivantes :

1° C'est un cimetière en terre plate, sans tumulus ni stèles, mais où les tombes devaient être signalées par quelque indice, puisque jamais deux tombes ne sont superposées;

2° Pas d'alignement des tombes;

3° Types très divers : mélange de sépultures à inhumation et à incinération;

4° Dans les tombes à inhumation : Squelette étendu sur le dos, en terre libre, non replié, sans cercueil, pas d'orientation du squelette; ce dernier paré de bijoux, jamais d'armes;

5° Dans les tombes à incinération : Fragments d'os calcinés en vase ou étendus au fond de la tombe.

L'incinération ne se faisait pas sur place, et le bûcher mortuaire était situé quelque part en dehors du cimetière;

6° Pas de mélange d'os d'animaux au milieu des os humains : donc pas de sacrifice de bestiaux sur le bûcher funèbre.

Dans chaque foyer, restes d'un seul cadavre; donc pas de sacrifices humains;

7° Le cadavre était parfois incinéré vêtu de ses habits;

8° Les sépultures à incinération sont de divers types : en terre libre ou en caveau mortuaire;

9° Le mobilier consiste en une vaisselle funéraire (vases, urnes, gobelets, pots, sébiles, piles d'assiettes).

C'étaient là autant de « vases funéraires » déposés dans la tombe pour offrir des aliments au défunt, pour son voyage posthume. Les aliments étaient offerts au petit tas de cendres auquel était réduit le corps du défunt.

La croyance à l'immortalité de l'âme semble donc établie à cette époque : le corps était supprimé après la crémation et l'âme subsistait, puisqu'on lui offrait des aliments ;

10° Le cimetière du Boiron est certainement du oei âge du bronze des Palafitteurs.

Des quatre squelettes du Boiron trouvés par M. Forel, trois sont incomplets.

Squelette I (n° 83 de la collection du Boiron). — Le crâne seul a pu être étudié. Inhumé en terre libre, sans caveau mortuaire, sans dalle de couverture.

Le crâne est masculin, adulte, fortement dolichocéphale avec un indice céphalique de 71.5.

Squelette II (n° 99 de la collection du Boiron). — Provient d'une sépulture complexe à inhumation. En terre libre, sans caveau. A côté du squelette se trouvait une dalle recouvrant une vaisselle de vases funéraires. Le crâne est masculin, adulte, mésaticéphale (indice 77.05).

La taille de l'individu, calculée d'après la méthode de M. le Prof^r Manouvrier, est de 1^m57. (Cette taille plutôt faible et la mésaticéphalie indiquent un croisement entre la race brachycéphale et l'une des races dolichocéphales.)

Squelette III (n° 141 de la collection du Boiron). — Ce squelette est le plus complet que l'on possède en Suisse, pour l'âge du bronze.

Le crâne est celui d'un jeune homme de 20 à 24 ans. Orbites microsèmes (indice orbitaire 81.08).

Os nasaux courts, projetés en avant. Nez mésorhinien (indice nasal 51.11). Suture lambdoïde très compliquée avec os wormiens nombreux. Capacité crânienne, par la méthode de l'indice cubique : 1,662 centimètres cubes.

(Ce crâne dolichocéphale se rattache, par la forme de la boîte crânienne, à la *race dolichocéphale d'origine septentrionale*, tandis qu'au contraire le squelette facial rappelle plutôt celui que l'on rencontre chez les représentants de la race des Baumes-Chaudes-Cro-Magnon.)

Squelette IV (n° 1 de la collection du Boiron). — Le crâne est masculin et très fortement dolichocéphale (indice céphalique 70.05).

5° SÉPULTURE DE BIENNE : Le crâne trouvé en 1898 présente tous les caractères des crânes lacustres du bronze. Il est vraisemblablement masculin, dolichocéphale (indice céphalique 71.7).

Capacité crânienne : 1,351 centimètres cubes.

Orbites mégasèmes ; nez leptorhinien.

Méplat dans la région postérieure du crâne.

Les mensurations montrent que les crânes de Plan d'Essert et de Villeneuve, qui datent de l'époque morgienne, c'est-à-dire de l'époque de transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze, sont brachycéphales (avec un indice moyen de 84.67).

Les crânes du Boiron, de Montreux et de Bienne, tous du bel âge du bronze, sont dolichocéphales (avec un indice de 72.99).

Les palafittes suisses de la fin de l'âge du bronze et de l'époque de transition de l'âge du bronze à l'âge du fer contiennent surtout des crânes brachycéphales (ce qui confirme l'opinion émise il y a quinze ans par M. le Prof^r Georges Hervé).

COMMUNICATION DE M. L'ABBÉ J. CLAERHOUT
UN MUSÉE LOCAL D'ETHNOGRAPHIE

L'ethnographie dresse le bilan des signes distinctifs par lesquels une population se manifeste, et cette population s'affirme de la façon la plus originale par les objets qui sont à son usage, par le mobilier et l'outillage que l'on rencontre dans les habitations rurales.

Un simple outil peut offrir une grande importance en ethnographie, posséder une valeur ethnologique et nous fournir des renseignements sur les tribus dont la fusion a donné naissance à une population déterminée. Donnons un exemple à l'appui de cette affirmation. Dans la Flandre occidentale, le manche d'une bêche se termine par une petite traverse en bois, par une poignée ; au Brabant, au Limbourg et dans les provinces rhénanes, où la population est d'origine plus purement franque, le manche d'une bêche se termine par une pomme, par une petite boule. Ce sont ces détails de l'outillage rural qu'il convient de noter, de fixer par l'observation : ils constituent l'objet de l'ethnographie et même ils peuvent contribuer à l'ethnologie de notre pays.

Nous vivons à une époque de transformation ; le vieux mobilier, s'il n'a pas été enlevé par les marchands d'antiquités, a été relégué au grenier, pour passer un jour au feu et tomber dans l'oubli ; le vieil outillage traditionnel et appartenant depuis des siècles à des populations déterminées est abandonné, destiné à périr et remplacé par des engins mécaniques, répondant aux besoins actuels.

C'est pour cela que nous avons résolu de réunir tout ce matériel ethnographique dans un musée local, qui s'enrichit tous les jours d'objets qui étaient condamnés à l'oubli.

Le petit musée ethnographique de Caster renferme une série de vestiges des premiers habitants qui ont occupé le sol de la commune à l'époque néolithique et à l'époque belgo-romaine; des produits des anciennes industries d'art de Tournai, dont l'Exposition de 1911 a révélé l'intérêt et l'importance; une série d'ustensiles et d'outils dont aucun dictionnaire des idiomes du terroir n'avait mentionné l'existence ou le nom; une série d'objets servant à illustrer les deux grands dictionnaires du westflamand, qui est l'expression vivante du néerlandais du moyen âge, de la langue si souple et si riche du célèbre Ruysbroeck.

*
* *

Le territoire de la commune de Caster, appartenant à la zone limoneuse, légèrement ondulé et situé sur la seconde terrasse de la vallée de l'Escaut, est l'emplacement d'une station néolithique d'une certaine étendue.

Dans un grand nombre de champs, on peut recueillir des déchets de taille, des éclats retouchés et des instruments en silex crétacé d'Obourg.

Il convient de signaler aussi le fait de l'existence de plusieurs sources, autour desquelles les Néolithiques pouvaient établir leurs cabanes.

Parmi les instruments recueillis jusqu'à ce jour, mentionnons une trentaine de grattoirs de dimensions diverses, de forme discoïde et de forme allongée, un grand nombre de lames, des fragments de haches polies, deux pointes de flèches à ailerons, finement retouchées, et une superbe hachette triangulaire, délicatement confectionnée, dont le tranchant mesure 34 millimètres et les côtés chacun 5 centimètres.

Le nom de Caster est un nom de lieu d'origine belgo-romaine; on peut observer, de divers côtés, des fragments de *tegulae* et de carreaux d'hypocaustes ainsi que des tessons de poterie belgo-romaine; mais nous n'avons pas encore réussi à découvrir l'emplacement de substructions belgo-romaines, destinées à nous faire connaître le plan et l'aspect des villas belgo-romaines élevées sur le territoire des Morins, devenu au premier siècle de notre ère l'habitat des Ménapiens, qui avaient quitté l'embouchure du Rhin pour occuper la cité primitive des Morins.

*
* *

Beaucoup de produits des arts industriels de Tournai ont disparu, mais on peut en admirer encore dans le petit Musée de Caster et dans nombre de ces pittoresques habitations rurales aux murs blanchis, aux volets verts et aux toits de chaume bronzés qui appartiennent au style local et traditionnel de ce joli coin de la Flandre.

Il y a quelques spécimens de faïences de Tournai, des assiettes avec décor de fleurettes en bleu; des plats, des assiettes et des moutardiers en étain, portant le plus souvent comme marques la rose et une grande tour, entre les initiales M. B. de Michel Boisacq, qui pratiqua son art à Tournai à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle; de petits chandeliers en laiton du XVIII^e siècle à base et à douille hexagonale avec ajours.

Tous ces objets sont attrayants par leur cachet artistique et leur parfum archéologique; mais nous les considérons au point de vue ethnographique, parce qu'ils nous révèlent un intérieur rural des temps jadis et nous montrent les antiques rebords de cheminées et les vieilles corniches sculptées, clouées aux murs, servant de support aux faïences ancestrales et aux étains reluisants.

* * *

Nous avons pu sauver certains objets et certains noms de l'oubli.

Il y a d'abord le peson de meunier: le fléau est en bois; son diamètre est de 6 centimètres et il mesure environ un mètre de longueur; son nom de *molenunster*, en westflamand *moleneinsel*, n'a été noté par aucun des deux grands vocabulaires du dialecte westflamand.

Signalons aussi le fer à galettes; il s'appelle en westflamand *pannekoekijzer*; le nom et l'objet sont inconnus; c'est un plateau rectangulaire en fer, reposant sur quatre pieds; on le place au-dessus du foyer et on verse la pâte de chaque côté pour faire cuire deux galettes à la fois; on les retourne avec la pelle à galettes quand elles sont cuites d'un côté.

Il y a encore les perçoirs de couvreur en fer, qui sont appelés *dekpriemen* et qui ne sont mentionnés par aucun dictionnaire; ce sont deux lames plus ou moins recourbées, longues d'environ 8 décimètres et munies de crans d'arrêt; les couvreurs de chaume s'en servent pour mieux manipuler et fixer les brins d'osier destinés à maintenir le chaume et les lattes.

Dans certaines régions, le lait se transforme en crème, avant de passer dans la baratte, dans une cuve qui porte le nom de *dikkuip*, cuve dans laquelle le lait s'épaissit, ou de *roomkuip*, cuve à crème. On verse aussi le lait, pour s'épaissir et crémier, dans un immense vase de terre en poterie rouge, semblable à un grand pot à beurre; ce vase, conservé au petit musée de Caster, porte le nom, non mentionné jusqu'à ce jour, de *dikpot*, ou pot dans lequel le lait s'épaissit.

* * *

Nombre d'objets recueillis dans notre petit musée servent à illustrer les noms qui les désignent et nous révèlent l'un ou l'autre détail ethnographique.

Le dévidoir est double et porte un double nom.

Il y a un dévidoir pour mettre en écheveaux les fils qui sont sur les fuseaux; il porte en flamand le nom de *haspel*; dans ce dévidoir, le cylindre occupe une position horizontale.

Il existe aussi un second dévidoir destiné à mettre en peloton ce qui est en écheveau; dans cet outil, le cylindre tourne verticalement autour d'un axe en fer fixé dans un cylindre de bois reposant sur le sol. Cet instrument s'appelle *garenwinder* et porte aussi en westflamand le nom, non encore mentionné, de *garenblok*, d'après le bloc en bois qui maintient la tige verticale en fer.

Signalons aussi la bêche à foin, aux bords tranchants, servant à couper le foin de la meule; le rouet avec tous ses accessoires; les sérans servant à séparer la filasse du lin; les outils des cordiers; l'antique navette en spirale, telle qu'on la lançait à la main entre les fils de la trame; de vieilles lampes en fer; une lanterne cylindrique en fer forgé, dans laquelle la place des verres est occupée par des feuilles de vélin huilé; un fauteuil gothique en bois, tel qu'on en voit dans les grands musées; une armoire à pendule; de vieux pesons avec leurs poids en cuivre; de belles crémaillères pour soutenir les marmites sur le feu ou suspendre la lampe à l'antique soliveau sculpté et noirci; un cheval de Saint-Nicolas, *klaaispeerd*, dans lequel le mannequin est séparé du cheval qu'il enfourche, tandis qu'ailleurs ils sont cuits ensemble et ne forment qu'une seule pièce; la représentation d'une vieille maison intacte, de 1520, à linteau gothique de la porte d'entrée; la maquette d'une belle ferme franque, avec ses bâtiments aménagés autour d'une cour carrée et fermée.

* * *

M. De Bo et M. Gezelle ont consigné dans des recueils mémorables les trésors de notre idiome provincial, si riche et si coloré!... Que des ethnographes surgissent à présent pour recueillir les objets tombés hors d'usage, le mobilier abandonné et le vieil outillage rural; ils ramasseront encore de nombreux épis sur le champ linguistique et leurs tentatives fourniront des matériaux qui ne seront pas à dédaigner, si l'on veut édifier un jour le monument de l'ethnographie nationale.

DISCUSSION.

M. LE PRÉSIDENT. — Nous devons remercier et féliciter vivement M. Claerhout pour le travail qu'il a accompli et qui mérite d'être encouragé. Les petits musées locaux d'ethnographie et de folklore présentent un grand intérêt. Tout ce qui constitue en effet la physionomie locale d'une province, d'une région, disparaît avec la facilité de plus en plus grande des communications, avec l'introduction du machinisme. Aussi est-il nécessaire de réunir dans de petits musées locaux les vestiges et objets qui caractérisent une population dans ses mœurs et ses habitudes. Si un certain nombre de ces musées existaient, on pourrait entreprendre des travaux d'ensemble extrêmement utiles sur l'ethnographie.

Notre regretté collègue M. Flébus avait déjà cultivé cette idée et les documents qu'il était parvenu à rassembler présentaient un très grand intérêt. Il est à souhaiter que ce travail puisse être repris.

COMMUNICATION DE M. ARTHUR DEKEYSER.
L'ORDINATION D'UN BONZE A BANGKOK.

(Planches II et III.)

Le carême bouddhique est l'occasion de l'entrée dans la prêtrise de nombreux jeunes gens qui vont passer dans la retraite et la méditation au moins trois mois de leur existence, car tel est le terme minimum de séjour dans les cloîtres que s'assignent les jeunes Siamois. La coutume est générale, et rares sont ceux qui ne l'observent pas; dans ce cas, c'est toujours au détriment de l'estime de leurs concitoyens. C'est ce qui fait qu'un jour, mon boy, un Mòn d'une vingtaine d'années, m'annonça qu'il me quittait pour

entrer au Wat (pagode): Son initiation devait avoir lieu quelques jours plus tard.

L'avant-veille de la cérémonie, Oun (c'est le nom de mon serviteur) vint me rendre visite en habits de fête, portant une coupe en verre sur laquelle étaient étagés d'abord une botte de six grosses bougies de cire jaune, puis une botte de six bûchettes de bois de santal, et, couronnant le tout, un godet formé d'un morceau de feuille de bananier repliée, dans lequel était déposée une fleur entr'ouverte de lotus sacré. Un cône creux formé d'un autre fragment de feuille de bananier recouvrait la fleur symbolique. Tenant la coupe des deux mains, Oun s'agenouilla devant moi, me priant de faire de même; me remettant alors la coupe, il joignit les mains au-dessus de sa tête et se prosterna, le front touchant le sol. Il renouvela deux fois ce geste d'humilité, puis, ayant appelé sur moi la bienveillance de Bouddha, il me reprit la coupe des mains. Nous nous relevâmes et Oun m'invita à assister à la cérémonie de l'ordination en compagnie d'un autre Européen, un Belge également, qui habitait la même maison que moi.

Le surlendemain, vers deux heures et demie, nous arrivions au *Wat Rangsi* (Temple de l'auréole), qui allait être pour un temps, peut-être pour toujours, la demeure de Oun.

Les Wats ne ressemblent en rien, ni comme destination, ni comme disposition, aux temples des religions de l'Occident. Ceux-ci, qu'ils soient israélites, catholiques, protestants, sont des édifices où les fidèles se réunissent pour prier Dieu; l'église a été édifiée pour offrir à la divinité une demeure somptueuse, digne de la recevoir. Le Wat bouddhique n'a nullement été bâti dans un but analogue. Les bouddhistes n'ont pas besoin de donner asile à un dieu qu'ils n'ont pas. Leur Bouddha Sakyamouni ou Gautama n'est pas un dieu: c'est un mortel qui, par ses vertus, est arrivé jusqu'à la félicité suprême dans le Nirvânah.

Tout mortel peut devenir Bouddha et c'est à s'en rapprocher le plus possible que chacun d'eux travaille. Or, et en cela la philosophie bouddhique est de loin supérieure aux enseignements chrétiens, il n'y a rien, si ce n'est les vertus de l'intéressé lui-même, qui peuvent lui faire parcourir les étapes multiples qui le séparent de la béatitude complète. C'est par le *tambun*, c'est-à-dire littéralement en *faisant mérite* que chacun doit y arriver. L'une des actions les plus méritoires est celle de bâtir des temples qui sont édifiés pour servir d'asiles aux prêtres et fournir à ceux-ci une retraite où leurs pensées soient plus facilement portées vers le

bien et le beau. Il ne s'agit pas ici de prières, car pourquoi et qui les prêtres et les fidèles prieraient-ils ? Ils ne peuvent rien attendre que d'eux seuls. Les prêtres eux-mêmes, que j'appelle prêtres parce qu'il n'y a pas d'autre mot en français qui puisse les désigner, et que les Siamois appellent *Phra*, ne sont que des mortels ordinaires retirés momentanément dans un Wat pour pouvoir méditer, loin des bruits du monde, sur la philosophie bouddhique ; chacun peut devenir prêtre à son gré, et chacun peut quitter le Wat quand il lui plaît. Comme je l'ai dit plus haut, les prêtres ne prient pas ; la philosophie bouddhique n'a pas plus de prières pour eux que pour les profanes : ils étudient et approfondissent les livres sacrés contenant les préceptes et les enseignements de Bouddha. Ils consacrent également une partie de leur temps à l'éducation de jeunes enfants à qui ils apprennent à lire et à écrire ; pour payer leur écolage, ces pupilles accompagnent le *Phra*, portant son éventail, sa boîte à bétel, etc. Comme presque tous les enfants passent par les Wats, il se fait que, par ce système d'enseignement, pour ainsi dire tous les Siamois savent lire et écrire.

Lorsque nous entrâmes dans l'enceinte où s'élevaient les divers bâtiments du temple, nous fûmes reçus par le vieux père du candidat, qui nous conduisit jusqu'à deux chaises disposées à l'ombre des grands arbres, près desquelles on avait placé sur une table des cigares européens, de grosses cigarettes indigènes enveloppées d'un pétale de lotus sacré, deux grands verres d'eau de pluie et de petites tasses de thé. Oun s'avança bientôt vers nous dans le costume riche et pittoresque de l'aspirant *Phra*. Les pieds nus, la tête, les sourcils et la barbe soigneusement rasés, il portait une sorte de robe faite d'une pièce d'étoffe rouge foncé, tissée d'or, enroulée autour des reins. Le buste était caché par une petite camisole de coton blanc. Par dessus le tout était passée une longue veste de gaze descendant jusqu'à mi-jambe, toute semée de fleurs d'or, bordée au bas, au col, aux bras et aux poignets d'une bande de paillettes d'or de dix centimètres.

Bientôt, un vieux *Phra* tout cassé traversa la réunion des familiers et des amis pour grimper les escaliers de géant conduisant à la cloche du Wat. Quelques battements d'un maillet de bois sur la panse d'airain annoncèrent le début de la cérémonie.

Au bruit de fanfares sonnées dans le temple, le cortège fut bientôt formé par le récipiendaire et sa famille. A la file indienne se suivaient d'abord quatre parents portant chacun une coupe chargée de bougies de cire et de bâtons de santal, puis venait le

vieux père portant la robe jaune de Phra que son fils allait endosser dans un instant, puis Oun lui-même, les yeux baissés, les mains jointes, les doigts serrant une fleur de lotus, trois baguettes de bois de santal et deux petites bougies. Enfin, fermant la marche, trois parents portant une partie des cadeaux qu'ils offraient au futur prêtre : l'un une lampe, un autre un nécessaire à bétel, un troisième un bassin en laque et le bol du prêtre ; une vieille tante portant sur l'épaule un parasol blanc qu'elle offrait à son neveu, suivait crânement la procession, y ajoutant la petite note comique — comique pour nous, car aucun Siamois n'eut l'air de trouver cela risible.

Après avoir fait trois fois le tour du bâtiment où allait se dérouler la cérémonie, le cortège s'arrêta devant l'une des stèles en forme de fleur de lotus, démarquant la limite de l'enceinte la plus sacrée ; Oun s'agenouilla et se prosterna trois fois devant l'image symbolique, puis, déposant la fleur de lotus qu'il tenait en mains sur l'assise de la stèle, il fit allumer par un parent les bâtonnets de santal et les bougies, les ficha dans des interstices de la pierre, puis se prosterna de nouveau trois fois.

Le vieux père vint nous prier de vouloir bien servir de parrains à son fils. Ayant accédé avec plaisir à sa demande, nous fûmes invités à tenir dans les doigts, chacun un pli de la tunique brodée d'or. Lui-même et le plus proche parent prirent le candidat par la main ; ensemble, nous gravâmes les degrés du temple et, au son de nouvelles fanfares, nous pénétrâmes dans le lieu saint.

Voici quelle était la disposition générale du sanctuaire. Que l'on se figure une vaste salle de 25 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur, prenant le jour par deux grandes portes percées dans chacun des petits côtés et par une porte semblable s'ouvrant entre deux fenêtres sur les côtés longs. Du plafond, haut de dix mètres, pendaient une demi douzaine de grosses lampes à pétrole entourées de globes de verre mat. Au fond de la salle, du côté opposé à celui où nous étions entrés, trônait sur un autel où l'on accédait par quatre gradins, une énorme statue de Bouddha dans l'attitude de la méditation, les jambes croisées, les mains reposant sur les genoux ; la statue, toute couverte de feuilles d'or et drapée d'une écharpe jaune et orange, pouvait bien mesurer cinq à six mètres de hauteur. Au-dessus d'elle se dressait un vaste parasol à cinq étages, chacun d'eux diminuant progressivement de diamètre, de sorte que l'ensemble affectait la forme générale d'un cône à sommet supérieur. Sur les degrés de l'autel étaient disposées des

offrandes diverses : petits arbres et fleurs en papier, vases en porcelaine, etc.

Sur des nattes cachant le pavement, vingt-quatre prêtres, drapés dans leurs robes jaunes, étaient accroupis sur quatre rangées dessinant un carré long dont l'extrémité la plus rapprochée du Bouddha était occupée par le grand prêtre, chef du Wat. L'autre extrémité était laissée libre pour permettre à l'aspirant de s'approcher du chef des bonzes en passant entre la double rangée de ses futurs confrères. Devant le grand prêtre était étendue une carquette européenne. Des deux côtés de la nef, sur des nattes, avaient pris place tous les familiers et amis invités. Deux chaises avaient été réservées pour les *farangs* (c'est ainsi que les Siamois appellent les Européens, par corruption du mot anglais *foreign*, « étranger. »)

Nous prîmes place tandis que Oun, les mains toujours jointes, allait dans un coin du temple allumer des bougies qui furent ensuite plantées le long des gradins de l'autel. Il revint alors s'agenouiller sur la carquette, toujours accompagné de son père portant sa robe jaune. Il se prosterna trois fois devant le Bouddha, puis devant son père ; il prit sa robe des mains de ce dernier et, la portant devant lui, pliée sur les deux mains, il s'avança à demi courbé en signe d'humilité devant son futur chef, lui remit le vêtement et se prosterna encore trois fois devant le vieux prêtre. Celui-ci, après lui avoir posé quelques questions, lui jeta en sautoir sur l'épaule droite une écharpe jaune ; de nouvelles sonneries, qui se répéteront du reste à chaque phase importante de la cérémonie, annoncèrent à tous la consécration du premier acte de l'ordination, l'imposition de la robe.

Oun se retira à reculons après s'être de nouveau prosterné et regagna la carquette où deux parents vinrent l'aider à endosser son nouvel habit. Il quitta ses vêtements de candidat et roula autour de sa ceinture la vaste pièce d'étoffe jaune formant robe. L'étoffe non utilisée pour entourer le corps fut plissée en accordéon de façon à former à la partie antérieure du vêtement une épaisse bande large d'environ dix centimètres. Le tout fut maintenu à l'aide d'une ceinture jaune terminée par deux cordons. Une autre grande pièce d'étoffe fut drapée sur l'épaule droite, laissant celle-ci et le bras droit libres, et descendant jusque sur l'avant-bras gauche, entoura complètement le reste du corps et couvrit ainsi presque entièrement la première pièce du costume. Une large écharpe faite de plusieurs doubles d'étoffe fut enfin disposée sur l'épaule gauche et le tout fut serré à la taille par une ceinture

orangée dont la couleur plus chaude tranchait sur le jaune uniforme de tout l'habillement. Lorsque ces vêtements sont neufs et portés par un néophyte inexpérimenté, ils sont toujours un peu raides et le nouveau Phra les porte assez gauchement; mais au bout d'un certain temps l'habitude est prise, les plis s'arrangent, et certains bonzes, avec leur tête rasée et ascétique, drapés artistement dans leur toge originale, ont vraiment grand air.

Pendant tout le temps que dura cette... prise de voile, les Phra causaient et riaient entre eux, fumaient, chiquaient leur bétel (chacun avait devant lui son nécessaire à bétel et son crachoir) et buvaient force tasses de thé que l'on passait à la ronde. Les assistants, du reste, en faisaient autant. Cette tenue, que l'Européen non prévenu qualifierait pour le moins d'irrévérencieuse, ne présentera plus rien d'étonnant si l'on s'en réfère à ce que j'ai dit plus haut. Il ne s'agit pas ici de prière, ni de culte, ni de Dieu. Le bouddhisme n'est pas une religion au sens étroit du mot : c'est une philosophie, et le temple lui-même est un lieu de réunion et non de dévotion.

Le récipiendaire une fois revêtu de sa robe jaune prit son bol à aumônes dans les mains et se présenta devant le chef des bonzes avec le même rituel de prosternations. Revenu à sa place, Oun fut de nouveau reçu par ses parents qui lui passèrent le bol en bandoulière et lui remirent un grand éventail vert foncé brodé d'or. Un des Phra se détacha du groupe et s'approcha de Oun; tous deux, agenouillés l'un devant l'autre, entamèrent une espèce de litanie monotone, puis Oun s'avança de nouveau devant le chef du Wat qui lui imposa l'éventail. Les deux Phra placés le plus près du chef, récitèrent une nouvelle série de litanies auxquelles Oun répondit. Celui-ci et les deux assesseurs se relevèrent alors et se retirèrent à l'autre extrémité du temple; là, tous trois debout, les visages se touchant presque, psalmodièrent de nouveaux oremus. Ils vinrent ensuite reprendre leur place devant le chef des bonzes et les prêtres fermèrent le cercle autour d'eux. Tous ensemble, ils entonnèrent un chant lentement modulé, résonnant superbement dans le temple aux murs nus. Enfin, l'ordination était terminée. Le cercle se rouvrit et le nouveau Phra, les mains jointes, se prosterna une fois encore devant ses compagnons qui lui rendirent le même salut. Une dernière sonnerie de trompettes salua l'exode des prêtres, tandis que Oun, retourné sur sa carpette où il était allé s'asseoir à la siamoise, reçut la série des cadeaux que, l'un après l'autre, vinrent lui offrir chacun des parents et amis, après s'être prosterné devant lui.

Et alors on assista à un défilé des choses les plus disparates : nécessaires à bétel avec un approvisionnement de feuilles de bétel, de noix d'arec, de clous de girofle, de tabac et de chaux rose, bassins en laque incrustée de nacre, horloges, parasols, lampes, cigares, boîtes en fer-blanc renfermant du sucre, du pétrole, sac brodé dans lequel le disciple portera le bétel et les cigares de son instructeur, rasoir, pierre à aiguiser, paquets d'allumettes, que sais-je encore ? C'était tout le ménage du Phra qui passait devant nos yeux.

Enfin, le bonze se releva et, les mains jointes, le sac brodé au bras, le lotus sacré serré dans les doigts, il suivit le compagnon dont il allait partager la cellule pendant son séjour au Wat ; tous les parents et amis le suivirent, chacun portant l'une ou l'autre pièce du ménage. Après avoir passé dans des allées bordées de *phrachedis* (sorte de monuments en forme de pyramides) et ombragées d'arbres énormes, traversé sur des planches jetées à la diable deux petits *klongs* (canaux) ne renfermant de l'eau qu'à marée haute, nous arrivâmes aux baraques qui servent de demeure aux septante prêtres environ qui habitent le Wat. Un escalier branlant nous conduisit sur un palier formé de planches de teck disjointes. Sur ce carré s'ouvraient quelques-unes des cellules habitées par les Phra.

Les cases où sont logés les bonzes de ce Wat forment une série de bâtiments en bois élevés sur pilotis et dessinant quatre rues se coupant à angle droit. Les cabanes, construites entièrement en bois de teck, occupent les côtés de galeries non couvertes, élevées comme elles de 1^m50 au-dessus du sol et clôturées. Les demeures sont protégées par un toit pointu à pentes concaves, recouvertes de petites tuiles rouges. Par mesure de prudence, certaines d'entre elles sont étayées d'énormes madriers de teck. Un grand nombre de fenêtres distribuent libéralement l'air et la lumière dans ces habitations primitives.

Sous les maisons errent des troupeaux de porcs, des poules, des chiens qui sont là comme si le temple avait été créé à leur usage. Dans les habitations et les galeries flânent quelques Phras avec leurs novices qui se sont mis à l'aise et ont dépouillé tout vêtement, sauf la robe jaune, qui de la taille leur descend jusqu'à la cheville. Oun en a fait autant après avoir replié soigneusement les différentes pièces de son nouvel uniforme. Il nous fait les honneurs de son étroite cellule à chacun des bouts de laquelle une planche surélevée de quelques centimètres au-dessus du parquet, et couverte d'une natte, sert de couchette à son compagnon et à lui-

PLANCHE II

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

FIG. 1. — Le Phra Oun.

FIG. 2. — Bonzerie du Wat Rangsi.

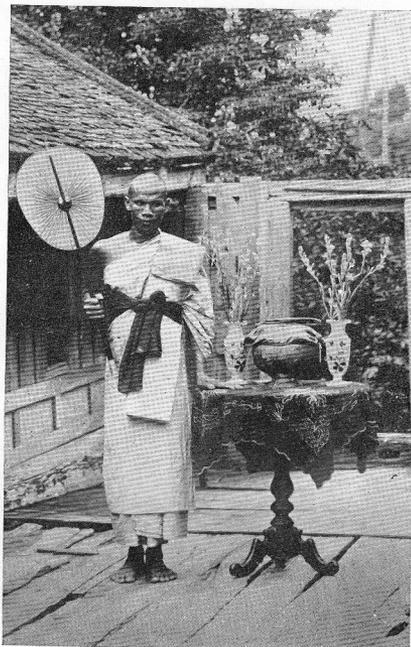


FIG. 1.

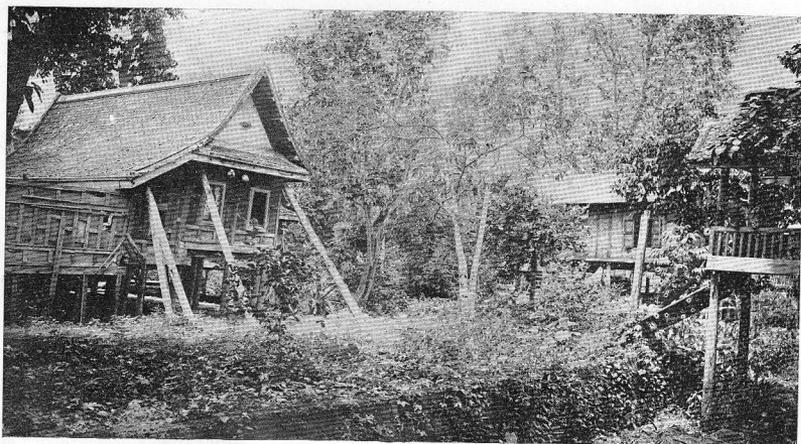


FIG. 2.

ARTHUR DE KEYSER.

PLANCHE III

EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

Intérieur d'un Wat.



ARTHUR DE KEYSER.

même. Le long d'une des parois se trouve un petit autel orné de quelques fleurs, où se dresse la statue de Bouddha. Les objets de ménage occupent une espèce d'antichambre tellement étroite qu'on sait à peine s'y mouvoir.

La vie que Oun devait mener à partir de ce moment n'offrait somme toute rien de particulièrement pénible. Sans vouloir entrer dans le détail de sa règle de vie, qu'il y aura peut-être lieu d'examiner ailleurs d'une façon plus approfondie, je vous dirai seulement qu'il devait observer les cinq règles négatives essentielles suivantes : s'abstenir de tuer aucun être vivant, s'abstenir de boissons alcooliques, s'abstenir de tout mensonge, de tout larcin, de tout commerce charnel.

Tant que durera son séjour dans le Wat, il ne pourra quitter la robe jaune. La légende rapporte que c'était la couleur portée jadis par les *outcasts*; les disciples du Bouddha l'adoptèrent par esprit d'humilité et peut-être aussi avec un peu de la fierté qui poussa les protestataires des Pays-Bas espagnols à se parer jadis du titre de *gueux*, qui leur avait été décoché par mépris. Le deuxième symbole du bonze est le bol à aumônes avec lequel, tous les matins, le Phra ira chercher sa nourriture, qu'il ne peut devoir qu'à la charité. La récolte faite, il reviendra au Wat avec son bol de riz, en mangera à sa faim, et, ne pouvant rien garder pour le lendemain, abandonnera ce qui reste aux chiens errants et autres animaux vagabondant dans l'enceinte du Wat. A partir de midi, il lui sera interdit de prendre aucune nourriture jusqu'au lendemain, mais il pourra chiquer son bétel, fumer et boire son thé. Le dernier emblème de la prêtrise est le grand éventail destiné à garder la vue des spectacles du monde qui pourraient troubler le Phra dans ses méditations, lorsqu'il circule hors du Wat. Je dois dire qu'il s'en sert surtout pour abriter sa tête rasée contre les rayons trop ardents du soleil d'Asie.

Voici quelques notes qui pourront servir à se faire une idée de l'emploi du temps des prêtres bouddhistes du Wat Rangsi.

Ils se lèvent le matin à 4 heures et demie, procèdent à leur toilette et nettoient leur cellule, puis se livrent à la méditation jusque vers 6 heures, heure à laquelle ils quittent le temple pour aller chercher leur nourriture. A 6 ¹/₂ heures, de retour au Wat, ils prennent un premier repas. Vers 7 heures, après une courte méditation, ils reçoivent leurs disciples à qui ils enseignent la lecture, l'écriture et les préceptes de la philosophie bouddhique; puis, ils lisent les livres sacrés et écrivent jusque 11 ¹/₂ heures; ils prennent alors le

dernier repas de la journée. Les Phra sont, à partir de ce moment, maîtres de disposer de leur temps jusqu'à 6 heures du soir. Les uns le passent à écrire, à lire; d'autres sortent et vont rendre visite à leurs parents et à leurs amis, chez qui ils trouvent toujours des cigares et une tasse de thé. Vers 6 heures, lorsque tous les bonzes sont de nouveau réunis dans le Wat, ils se rassemblent dans l'un des temples pour méditer et réciter des passages des livres sacrés relatant les épisodes de la vie du Bouddha ou en découvrant la philosophie. Après une heure de cet exercice, chacun se retire dans sa cellule pour poursuivre seul ses méditations. Le coucher a lieu à 10 heures.

Le dimanche bouddhique ou *wanphra*, il y a en plus un exercice en commun l'après-midi, de 3 heures et demie à 6 heures.

M. LE PRÉSIDENT remercie vivement M. A. De Keyser pour sa très intéressante communication.

RAPPORT ANNUEL DU TRÉSORIER.

A. Recettes.

1° Encaisse au 1 ^{er} janvier 1911	fr.	590 16
2° Cotisations des membres		1,065 »
3° Subsidés de l'État (pour deux années).		3,000 »
4° Intérêts des sommes déposées en banque.		45 85
TOTAL.		fr. 4,701 01

B. Dépenses.

1° Frais d'impression	fr.	588 90
2° Planches et figures		149 50
3° Loyer de la bibliothèque (en 1910)		600 »
4° Frais du secrétariat (en 1910).		23 60
5° Concierge de la salle des séances		25 »
6° Déménagement de la bibliothèque et des collections		119 90
TOTAL.		fr. 1,506 90

C. *Balance.*

Total des recettes	fr. 4,701 01
Total des dépenses	1,506 90
	<hr/>
Encaisse au 1 ^{er} janvier 1912.	fr. 3,194 11
	<hr/>

COMMUNICATIONS DIVERSES

M. VERVAECK. — L'article V de nos statuts prévoit un Comité de dix membres chargé de veiller aux soins de la Société. En réalité, ce Comité n'existe pas ou plutôt ne comporte plus qu'un seul membre. Ne pourrait-on supprimer ce Comité, qui ne paraît pas être de bien grande utilité, ou tout au moins assurer sa réorganisation ?

D'autre part, je pense qu'il serait utile de procéder à la nomination de membres honoraires et de membres correspondants étrangers.

M. LE PRÉSIDENT. — L'observation de M. Vervaeck me paraît justifiée. Je propose donc de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance : Modification aux statuts et nomination de membres honoraires et de membres correspondants étrangers. (*Adhésion.*)

La séance est levée à 10 ¹/₂ heures.
